

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 11 (1882)
Heft: 2

Artikel: De l'enseignement du français : à l'école primaire
Autor: Bréal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

accompagner le chant. La flûte était moins goûtée parce que son usage rendait les figures grimacières. Les exercices de gymnastique commençaient à l'âge de huit ans. Ils n'avaient pas seulement la guerre en vue, mais encore et surtout le perfectionnement du corps et un équilibre harmonique entre les facultés du corps et de l'esprit. La natation, le jeu de balle, la marche, les sauts, puis le pugilat, la lutte et enfin le pancrace formaient les divers degrés et exercices de ces leçons.

A l'âge de 18 ans le jeune homme entrait dans les rangs de Ephèbes, néanmoins il restait soumis à une dure discipline. La modestie aux repas, en public dans les rues ou sur la place du marché était un devoir grave. Les exercices du service militaire se continuaient et l'absorbaient de plus en plus jusqu'à l'âge de vingt ans, où il était inscrit dans le rôle des citoyens et déclaré majeur.

Dès ce moment, le jeune homme avait un rôle actif, il devait prêter serment au temple de l'Athénée et promettre de combattre honorablement pour la patrie et sa liberté, de se soumettre aux lois de l'Etat et d'honorer les dieux et leurs temples.

L'éducation du sexe n'était pas aussi soignée. Les femmes habitaient la partie la plus retirée de la maison avec leurs enfants et leurs esclaves. Leur occupation principale était de veiller à la beauté de leurs filles et de soigner leurs parures.

Dans les fêtes populaires, les jeunes filles exécutaient des danses, mais, ces occasions exceptées, elles étaient attachées exclusivement à leurs maisons. Les travaux manuels et le jeu de la lyre, le chant et quelques exercices de lecture et d'écriture remplissaient la journée.

Solon avait pris ses avances pour l'éducation des orphelins. On leur donnait un tuteur qui devait gérer les affaires de son pupille jusqu'à l'âge de 18 ans; les mêmes mesures existaient pour les filles. Si l'orphelin avait de la fortune elle lui était rendue avec une armure complète à l'âge de 21 ans.

(A suivre.)



DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

A l'école primaire

ANALYSE D'UNE CONFÉRENCE DE M. BRÉAL A L'ÉCOLE
NORMALE SUPÉRIEURE DE FONTENAY

Importance de l'enseignement de la langue française.

L'enseignement de la langue française doit être, à l'école primaire comme dans les écoles supérieures, le centre des études. Il doit dominer tous les autres enseignements.

Nous sommes trop redevables à notre langue pour que nous négligions de l'étendre. Elle nous est le moyen de communiquer avec nos contemporains et par elle nos ancêtres communiquent avec nous. Nos pères ont créé les mots que nous parlons aujourd'hui : leurs idées, leurs sentiments, les connaissances qu'ils ont amassées nous ont été transmises par la langue.

C'est la langue qui donne à une nation sa physionomie propre ; elle établit entre les hommes d'un même pays une étroite solidarité. Cette pensée a été, pour la première fois, exprimée par J.-J. Rousseau. « Les têtes se forment sur les langages, les pensées prennent la teinte des idiomes, la raison seule est commune ; l'esprit en chaque langue a sa forme particulière, différence qui pourrait bien être en partie la cause ou l'effet des caractères nationaux. » (EMILE.)

L'étude de la langue a donc une grande importance et c'est à nous qu'il appartient de faire aimer cette étude aux enfants, en la rendant aussi attrayante que possible.

L'enseignement du français est peu goûté, aujourd'hui encore, dans quelques-unes de nos écoles, et cela, parce que l'instituteur enseigne le plus souvent la langue française comme il enseignerait une langue morte. Il oublie que l'enfant parle déjà le français à l'école et que, bien longtemps avant de savoir ce qu'est un verbe, un substantif ou un pronom, il fait usage de tous ces mots. Le maître doit partir du point où est arrivé l'enfant et lui inspirer, en se servant de ce qu'il sait déjà, le désir de connaître davantage.

Sa tâche sera de beaucoup facilitée, s'il sait se servir utilement de la leçon de choses, de la lecture et de la composition française.

Des moyens à employer pour enseigner la langue française.

1° LA LEÇON DE CHOSES

C'est à l'aide de la leçon de choses que doivent se donner les premières leçons de grammaire.

La leçon de choses qui, au premier abord, paraît si facile à donner, demande une sérieuse préparation. Il n'est pas possible de l'improviser.

Les sujets doivent être choisis avec soin. Ce sera, par exemple, l'explication d'un phénomène naturel, la fabrication du verre ou du papier, etc., toutes choses que l'enfant ne connaît pas encore.

L'instituteur doit, à l'avance, se marquer nettement les divisions de la leçon. Il résumera, ou, mieux encore, il fera résumer par ses élèves chacun des points principaux, dans une phrase claire et concise que les enfants apprendront par cœur et écriront ensuite.

L'enseignement du français par la leçon de choses est un enseignement conforme à la logique, c'est en voyant des objets qui lui étaient inconnus jusqu'alors que l'enfant apprend des mots nouveaux et que l'homme fait étendre le cercle de ses idées, en même temps que celui de son vocabulaire.

2° LA LECTURE (prose, poésie, chant).

Un autre moyen excellent, moyen qu'on néglige trop dans nos écoles, c'est la lecture à haute voix faite par le maître lui-même. Peu d'instituteurs se hasardent à interrompre leur classe et à *perdre* du temps pour faire à leurs élèves une lecture intéressante ou amusante. Et cependant ce serait là un temps bien employé ! C'est par la lecture qu'on enrichit l'esprit de l'enfant, qu'on l'empêche de tourner toujours

dans le même cercle, c'est par elle qu'on développe son imagination, qu'on excite sa sensibilité. Une histoire ou « un fait divers » choisi avec circonspection, et bien lu, peut être plus profitable aux élèves que plusieurs leçons de morale ou de grammaire.

Passe pour la morale, dira-t-on, mais la langue française ?

Voici comment la lecture deviendra une leçon de français : Lisez et faites répéter à un élève ce que vous avez lu : tous viendront en aide à celui qui parle. Soyez indulgent pour les incorrections du langage qui révèlent quelquefois un tour intéressant d'esprit ou une idée digne d'intérêt ; mais cependant faites-lui comparer ses propres expressions avec celles de l'auteur ; il sera frappé de la différence : Il y a donc, dira-t-il, deux manières d'exprimer les mêmes idées ? Demandez-lui quelle est celle qu'il préfère et essayez de lui faire démêler les raisons de cette préférence. Pensez-vous que cet exercice, que les élèves feront avec beaucoup de difficultés d'abord, plus facilement ensuite, ne soit pas une excellente leçon de langue française ?

Nous recommandons surtout les excellents livres de M^{me} Pape-Carpantier et un ouvrage qui vient de paraître tout récemment : *Les lectures patriotiques de J.-D. Le Français*.

On ne lit pas assez dans nos écoles, avons-nous dit, on ne lit pas surtout assez de poésie. Et cependant la poésie est due à l'enfant ; il en a besoin ; il est fait pour la comprendre et la sentir. Elle rend son oreille plus délicate et son esprit plus souple ; elle *affine* sa sensibilité.

Malheureusement, peu de poètes ont, à la fois, assez de simplicité et assez d'élévation morale pour être compris de l'enfant. Cependant on pourrait composer un excellent recueil de poésies en empruntant quelques fragments aux œuvres de M^{me} Tastu, de Déroulède, de Victor Hugo.

Ce qui doublerait le prix de la poésie, ce serait de la faire chanter à l'enfant. Il faut que les enfants de nos écoles apprennent à *chanter* et non pas seulement à *solfier*. Il y a des sentiments que la parole traduit mal, que le chant rend parfaitement.

C'est donc un moyen de communication, un lien, une langue particulièrement délicate et expressive. Le peuple doit posséder cette langue d'autant plus qu'il est pour la comprendre et pour en saisir toutes les nuances. C'est par l'école primaire que le chant pénétrera dans les classes populaires. Choisissons des chants populaires, dont la mélodie soit très simple, adaptons-y des paroles en harmonie avec la musique, et nous donnerons à l'école une physionomie parfaitement vivante et intéressante. Demandons aux maîtres leur collaboration ; c'est à eux de trouver des paroles qui permettront de faire entrer à l'école nos vieux chants populaires.

Composition française.

Passons à la composition française, exercice capital, puisqu'il apprend non seulement à écrire, mais surtout à penser.

On peut juger une école par les compositions françaises de ses élèves. Si les pensées exprimées sont justes, si l'expression est claire, nette, simple, si on sent dans ces devoirs la note personnelle, si on y découvre la trace d'un esprit droit et sincère, on peut être assuré que le maître remplit bien sa tâche et que l'intelligence des élèves est en pleine activité. On peut demander cet exercice même à de jeunes enfants, pourvu que les sujets qu'on leur propose soient à leur portée. Ceci est le point important. Il faut que les sujets intéressent les élèves, qu'ils disent quelque chose à leur esprit et à leur cœur ; qu'ils soient le plus souvent

empruntés à la vie pratique, à la vie de l'école ou du village. Souvent aussi on donnera à analyser une bonne pensée, une pensée généreuse et élevée, mais que l'enfant comprenne et sente. Ce sera à la fois une leçon de morale et une leçon de français. Voici quelques sujets qui nous paraissent de nature à intéresser les élèves et à les exciter à penser :

Pourquoi les hommes contents de peu sont-ils les plus heureux ?

Pourquoi nos défauts augmentent-ils toujours ?

En quoi l'emploi des machines est-il un progrès sur le travail manuel ?

Vaut-il mieux appartenir à une grande ou à une petite nation ?

Quels services nous rend l'Etat ?

De quoi sommes-nous redevables à nos pères ?

Si ces sujets paraissent un peu difficiles, ils peuvent d'abord être débattus d'avance et préparés en classe.

Une mine qu'on exploitait autrefois, qu'on néglige aujourd'hui à tort, ce sont les proverbes. Beaucoup seraient des sujets de composition intéressants et attachants. La pensée y est condensée en peu de mots, par cela même elle est vive et expressive ; de plus, la forme en est simple, populaire, elle va droit au cœur et à l'esprit de l'enfant. Il pourra y puiser des leçons de morale, de sagesse pratique, de bon sens :

« Qui s'aime trop n'a point d'amis. »

« Vieille amitié ne craint pas rouille. »

« L'ami par intérêt est une hirondelle sur les toits. »

« Plus font deux amis que quatre ennemis. »

« Par savoir vient avoir. »

« Qui rien ne sait, de rien ne doute. »

Quelques-uns seront matière à une leçon de vieux français ; ils nous permettront de faire passer sous les yeux de nos élèves quelques fragments de la langue de Rabelais et de Montaigne, et de la leur faire comparer au français moderne.

« Qui bien fait, jamais ne faut. »

« Où faut mémoire jambes travaillent. »

« Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra. »

« Qui ne point en herbe, ne croît pas en épi. »

Nos élèves remarqueront peut-être que « la sagesse des nations » n'est pas toujours d'accord avec elle-même, que certains proverbes se contredisent mutuellement.

« Qui ne risque rien, n'a rien. »

« Dans le doute, abstiens-toi. »

Un excellent exercice consistera à les proposer à l'élève en lui demandant de se décider pour l'un ou pour l'autre, ou bien de les accepter tous les deux en expliquant dans quelle mesure on peut les concilier.

Voilà comment les leçons de choses, la lecture, et la composition française peuvent servir à l'étude de la langue maternelle.

Enseignement grammatical.

Mais ces moyens d'apprendre la langue française ne suffisent pas ; l'enseignement grammatical proprement dit est nécessaire. L'enfant sait la langue, mais il ne sait pas l'analyser ; il a rarement la notion des mots distincts ; il se représente les phrases comme une série continue. Les enfants sont à cet égard comme cet étranger qui s'étonnait devant moi de ne pas trouver dans le dictionnaire le mot parisien. « Ça y est. » Nous sommes obligés de recourir à la grammaire pour montrer de quels « morceaux se compose la mosaïque de la phrase. » Observons les enfants, comme on sait les observer quand on les aime ;

écoutons-les parler, il y a beaucoup à apprendre d'eux. Ne nous contentons pas de rire de leurs expressions enfantines et naïves, de leur manière de parler gauche et inexpérimentée, mais tâchons de comprendre leurs expressions, cherchons la raison de leurs fautes ; nous nous convaincrions aisément que celles-ci ont presque toujours une raison logique. Ma petite fille, un jour que je me promenais avec elle au musée du Louvre, me demande.

« Quand Agrippine a-t-elle *vivi* ? »

L'étrangeté de cette terminaison peut faire sourire tout d'abord ; mais si on examine cette faute de près, on se rend compte que l'enfant a été amenée logiquement à la commettre en conjuguant *vivre* sur *suivre*. Reste alors à montrer à l'enfant que l'analogie sur laquelle elle s'était fondée n'est pas la véritable. Ainsi, en expliquant chacune des fautes, on grave la règle dans l'esprit. Cela est applicable à toutes les fautes, d'une logique si certaine que font les enfants. Ainsi quand ils disent : « Déproche-moi », c'est qu'ils veulent exprimer à l'aide de la préposition *de*, une idée contraire à celle-ci : Approche-moi.

Famille de mots.

Un très bon exercice pour enrichir le vocabulaire de l'enfant consiste à lui apprendre les rapports et les différences qu'il y a entre les mots en lui faisant composer ce qu'on appelle des familles de mots. (Les ouvrages de Larousse et ceux de Larive et Fleury seront un bon guide pour l'instituteur.)

Pour enseigner la composition des mots aux enfants, on devra choisir des exemples très simples ayant beaucoup de composés. Soit le mot « prendre » qui a de nombreux dérivés : apprendre, reprendre, comprendre, reprise, surprise, etc.

Mais ici, une difficulté se présente : nous avons en français deux séries de mots de provenance différente. Les uns sont d'origine populaire, en général, ils ont été altérés dans leur passage du latin au français ; les autres sont d'origine savante et presque calqués sur le latin. Ainsi le mot latin *advocatus* a fait en français : *avoué*, forme populaire : *avocat*, forme savante.

Dans la recherche des mots d'une même famille, il faut s'arrêter quand la parenté entre les mots cesse d'être claire pour l'enfant. Ainsi, je pourrai faire trouver à un élève les mots se rapportant à la forme populaire : *muer*. *Muer* indique l'idée de changement, lui dirai-je ; dès lors, il comprendra ce que signifie *commuer* une peine ; il trouvera aussi le verbe *remuer*, je pourrai lui dire qu'autrefois on appelait « remueuse d'enfants », la femme chargée de changer les langes de l'enfant. De là, je pourrai passer avec l'élève à la forme savante : le mot latin *mulare* a donné *mutation*, *commutation*, *permutation*, *permuter*.

L'enfant pourra également comprendre la parenté qu'il y a entre les mots *coin* et *cognée*, *père* et *parrain*, etc. Mais pourra-t-il saisir le rapport entre *strict* et *étroit*, *direct* et *adresse* ? N'allons pas jusque-là.

(*A suivre.*)

